

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, le 8 mai 2018

Objet : Message important concernant la lutte contre le myriophylle à épi dans nos plans d'eau

Les plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE), dont le myriophylle à épi (MàÉ), peuvent représenter une sérieuse menace pour l'environnement, affecter négativement la valeur des propriétés riveraines et limiter les activités récréatives comme la pêche, le canotage et la baignade.

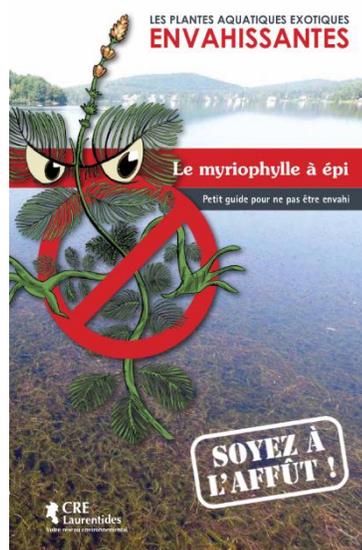
Une quarantaine de lacs sont actuellement affectés par le MàÉ dans les Laurentides. Déjà présent dans des municipalités voisines, cet envahisseur est à nos portes. Il n'y a pas de solution pour les lacs déjà affectés par le MàÉ. C'est pourquoi il est important d'en faire une détection précoce pour limiter sa propagation.

Le MàÉ peut se reproduire par fragmentation de la tige. Arracher ou couper les plantes peut aggraver la situation. Ainsi, un petit morceau de tige sectionnée peut prendre racine et donner naissance à un nouveau plant. Les fragments peuvent être transportés par le courant, les usagers des plans d'eau et les animaux.

Des équipes seront formées ce printemps par le CRE Laurentides afin de faire la détection précoce du MàÉ et des autres PAEE. **Votre collaboration est également indispensable à la lutte contre cet envahisseur.** Ainsi, afin d'éviter l'introduction et la propagation de ces plantes indésirables nous vous demandons de procéder à l'inspection, au vidage et au nettoyage de vos embarcations et de votre équipement nautique (tout ce qui touche à l'eau par exemple : ligne à pêche, leurres, vestes de sauvetage, pagaies, tuba, combinaison isolante), tel que décrit dans le guide et le vidéo cités plus bas.

Afin de mener à bien la lutte contre le myriophylle à épis et les autres PAEE, la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, qui appuie ce dossier et les démarches du RDL, organisera des activités de formation.

La Ville et le regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (RDL) participent donc de concert et de façon proactive au projet de lutte contre le myriophylle à épis dans les plans d'eau des Laurentides 2017-2020 du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides). Cet organisme est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région (<https://crelaurentides.org/>).



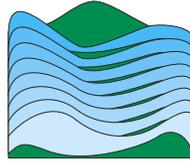
Nous vous invitons à consulter le document suivant : ***Le myriophylle à épi Petit guide pour ne pas être envahi*** produit par le CRE Laurentides pour en connaître plus sur cet envahisseur et sur la façon de procéder au nettoyage des embarcations et de l'équipement nautique pour lutter contre sa venue à l'adresse suivante:

http://crelaurentides.org/images/images_site/documents/guide_s/Guide_Myriophylle_FR.pdf

Également à voir sur YouTube : [Comment nettoyer son embarcation face à la Myriophylle à épis](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=yrUpBbFyzDY>

« De nouveaux lacs sont colonisés par le myriophylle à épi en raison du manque d'information des usagers qui transportent la plante, souvent sans même le savoir ». Mélissa Laniel, chargée du projet CRE Laurentides



Regroupement des lacs et des cours d'eau
de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (RDL)

Qu'est-ce que le regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (RDL)?

Présent de façon informelle dans la communauté depuis 10 ans, le RDL a été constitué le 10 octobre 2017 et officiellement reconnu par le conseil de ville le 18 décembre dernier. Sa mission est de mettre nos forces en commun afin de promouvoir la protection de l'environnement, des lacs et cours d'eau de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Le RDL a pour objectif, entre autres :

1. De se renseigner et transmettre les informations permettant la protection de nos lacs et cours d'eau.
2. De sensibiliser, d'éduquer et de former les associations et résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson afin de favoriser la protection de l'environnement.

Quel est le rôle du RDL dans la lutte au myriophylle à épis?

Un plan d'action a été élaboré par le RDL et la Ville afin de mettre en commun nos efforts pour lutter contre cet envahisseur.

Une campagne de sensibilisation est prévue à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour informer et accompagner les usagers quant à l'importance d'inspecter et de nettoyer leurs embarcations et leur équipement. Une journée de formation sera organisée par le CRE Laurentides et la Ville en collaboration avec le RDL. La date sera dévoilée ultérieurement.

Des patrouilleurs bénévoles seront également formés par le CRE Laurentides à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson afin qu'ils soient en mesure d'identifier les plantes aquatiques et de détecter les PAEE en suivant les protocoles appropriés, et de signaler la présence de nouvelles plantes suspectes. La Ville et le RDL seront impliqués dans l'organisation de cette formation. Par conséquent, le RDL est à la recherche d'associations de lacs, de riverains ou de bénévoles intéressés de participer à cette activité.

Vous désirez :

- Obtenir plus d'information pour participer à ces activités?
- Joindre les activités du RDL?
- Savoir comment procéder pour créer votre association de lac?
- Obtenir de l'information complémentaire sur les activités du RDL?

Nous vous invitons à communiquer avec le RDL à l'adresse suivante : regroupementdeslacs@gmail.com

Le RDL tiendra un kiosque d'information à la journée vert nature du 16 juin et lors de la Fête du nautisme du 7 juillet, événements organisés par la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Venez nous rencontrer en grand nombre.

Michèle Lacoste
Présidente du RDL